

# La section chant du Conservatoire de Verviers

Les cours de chant s'adressent à tous ceux qui veulent améliorer leur voix.

Pour obtenir le plus beau son, on y apprend à gérer son souffle, à utiliser les registres vocaux et à manipuler les résonances pour augmenter la tessiture et la puissance tout en préservant la souplesse.

Le répertoire est sans limite et dépend, bien sûr, des goûts de l'élève, mais les professeurs proposent le plus souvent des pièces appropriées pour atteindre ces objectifs vocaux.

Trois professeurs de chant diplômés dispensent ces cours aidés par des pianistes chargés du « coaching vocal ».

## Les cours prennent des formes très variables :

1. cours individuels (le plus courant) : entre 80 et 90 élèves de treize à cent ans..., en trois filières : transition (quelques élèves), section adulte (environ 25 élèves) et tous les autres (formation ou qualification)
2. cours de groupe
  - a. *cours de musique de chambre vocale* (entre 4 et 12 élèves, sur inscription, qualification)
  - b. *cours d'initiation à la voix* (pour ceux qui sont déjà inscrits à un autre cours individuel instrumental) : par groupe de 4 élèves minimum et seulement s'il reste du temps horaire disponible...
  - c. *cours d'initiation à la voix par le chant choral*
    1. **chœur enfants** 8-11 ans : ouvert à tous, environ 12 élèves
    2. **chœur jeunes** 12-14 ans : ouvert à tous, environ 12 élèves
    3. **chœur mixte** adultes à partir de 14 ans (appelé cours de **chant d'ensemble**) : ouvert à tous : environ 40 choristes
  - d. *cours complémentaire au cours de formation musicale* adultes: initiation à la voix sur base du répertoire étudié au cours de formation musicale (première année adulte)

## La section chant participe aussi à des spectacles spécifiques

- **concours et auditions** habituelles : chacun peut y présenter une ou plusieurs pièces de son répertoire, en présence de ses camarades et d'un petit public d'amis. A ces occasions, il arrive que l'élève puisse recevoir des conseils de spécialistes chanteurs
- **auditions à thème** : chacun peut y présenter une ou plusieurs pièces en rapport avec le thème proposé : exemple : Disney, mélodies françaises, une scène d'opéra...
- **participation à des spectacles externes**
  - Chapuis et Duesberg
  - Collaboration avec orchestres et chœurs régionaux (Emulation, Pro Musica, Schorzando...)
  - Animations diverses dans les églises, dans des maisons de retraite...